



VILLE de MAYENNE

**Budget annexe**  
**du Réseau de Chaleur Urbain**  
**Rapport de Présentation**  
**BUDGET PRIMITIF 2024**

**L'équilibre du budget primitif 2024**

L'équilibre du premier budget du budget annexe Réseau de Chaleur Urbain s'établit :

- pour la section de fonctionnement à ..... **5 187 €**
- pour la section d'investissement à ..... **1 066 000 €**

**Pré requis :**

Le budget annexe Réseau de Chaleur Urbain constitue une régie dotée de l' autonomie financière affectée à l'exploitation d'un service public et commercial portant sur une mission concédée par un contrat de concession de 24 ans à ENGIE Solutions ayant pour objet la production et la distribution de chaleur d'énergie calorifique.

Ce budget est assujetti à la TVA. A ce titre, la TVA est récupérée sur les dépenses et fait l'objet d'un décaissement sur les recettes. Les montants votés et réalisés sont des montants H.T.

**Éléments à retenir au titre du budget 2024 :**

- ✓ les recettes d'exploitation seront pour cette année de démarrage réduites et conformes au contrat de concession,
- ✓ les charges de personnel relèvent du temps de travail du technicien chargé du suivi de la régie,
- ✓ les dépenses de la section d'investissement retracent l'opération d'acquisition auprès du CHNM des chaufferies et des terrains nécessaires à l'implantation d'une éventuelle seconde chaufferie biomasse, conformément à la convention tripartite entre le centre hospitalier, la Ville et le concessionnaire,
- ✓ la recette d'investissement est liée à l'affectation au concessionnaire des immobilisations constituant les moyens de production et d'exploitation du service.

**La section d'exploitation 2024****LES RECETTES D'EXPLOITATION 2024 :**

Chap	nature	Intitulé	BP 2024
75	751	Redevance de contrôle (2€/kW)	2 906,00
75	751	Redevance de financement des branchements des abonnés ICI (2,16 €/Kw)	2 281,00
		<b>TOTAL Recettes de fonctionnement</b>	<b>5 187,00</b>

Conseil Municipal du 11 avril 2024

Réception par le préfet : 16/04/2024

Publication : 16/04/2024

**LES DÉPENSES D'EXPLOITATION 2024 :**

Chap	Nature	Intitulé	BP 2024
012	6215	Charges de personnel liées au temps de travail du technicien	5 187,00
		<b>TOTAL Dépenses de fonctionnement</b>	<b>5 187,00</b>

**LES RECETTES D'INVESTISSEMENT 2024 :**

Chap	Nature	Intitulé	BP 2024
24	241	Immobilisations mises en concession	1 066 000,00
		<b>TOTAL</b>	<b>1 066 000,00</b>

**LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2024 :**

Chap	Nature	Intitulé	BP 2024
21	2111	Terrains	16 000,00
21	2131	Acquisitions immobilières	1 050 000,00
		<b>TOTAL</b>	<b>1 066 000,00</b>